

Le commissaire...  
Claude

# Légales

# Appels d'offres

nice-matin  
Lundi 21 décembre 2020

## AVIS D'ENQUÊTES

COMMUNE D'ANTIBES

### PREMIER AVIS

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATIONS

Par arrêté préfectoral en date du 10 décembre 2020, l'ouverture d'une enquête publique pour la révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations a été ordonnée. Le projet de révision du PPR peut être modifié à l'issue de consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié. Par suite, le projet de révision du PPR est approuvé par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté F-093-17-P-0022 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, la révision du plan de prévention des risques d'inondations de la commune d'Antibes n'est pas soumise à l'évaluation environnementale. Les informations environnementales se rapportant au projet de révision du PPR sont intégrées dans le dossier d'enquête publique du projet de révision du PPR.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'Union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 11 janvier au 12 février 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé dans les locaux de la Direction de l'Urbanisme de la commune d'Antibes, bâtiment Orange-Bleu, 11 boulevard Chancel (hors jours de permanence), de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi. Les jours de permanence du commissaire enquêteur, le dossier et le registre seront disponibles à la Maison des Associations - 288, chemin de Saint Claude à Antibes, aux mêmes horaires.

Le tribunal administratif de Nice a désigné en date du 13 août 2020, Mme Claude COHEN (cadre retraité de la fonction publique), comme commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes à Antibes en la : Maison des Associations 288, chemin de Saint Claude :

- Le 11 janvier 2021 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Le 20 janvier 2021 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Le 28 janvier 2021 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Le 12 février 2021 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

La personne responsable du projet est :

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer Service de l'Etat dans les Alpes-Maritimes Direction départementale des territoires et de la mer CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques - 147 boulevard du Mercantour 06286 Nice Cedex 3

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées. Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, dans les locaux de la Direction de l'Urbanisme de la commune d'Antibes, bâtiment Orange-bleu - 11 boulevard Chancel, pendant toute la durée de l'enquête (hors jours de permanence), du lundi 11 janvier au vendredi 12 février 2021 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête à cet effet. Les jours de permanence du commissaire enquêteur, le dossier et le registre seront disponibles à la Maison des Associations - 288, chemin de Saint Claude à Antibes, aux mêmes horaires.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisée sécurisée seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant : <https://www.registredemat.fr/ppri-antibes> ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable.

Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, à l'adresse suivante : Madame le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative au projet de révision du PPR d'inondations de la commune d'Antibes. Bâtiment Orange bleu - 11 boulevard chancel 06600 Antibes

ou par email à l'adresse suivante : [ppri-antibes@registredemat.fr](mailto:ppri-antibes@registredemat.fr)

Accès aux documents détaillés ci-dessus sera en fin possible sur un poste informatique mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 11 janvier au vendredi 12 février 2021 inclus, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi, dans les locaux de la Direction de l'Urbanisme de la commune d'Antibes, bâtiment Orange-bleu - 11 boulevard Chancel (hors jours de permanence). Les jours de permanence du commissaire enquêteur, un poste informatique sera mis à disposition à la Maison des Associations - 288, chemin de Saint Claude à Antibes, aux mêmes horaires.

A l'issue de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera : adressée par le Préfet à la mairie d'Antibes pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

## VIE DES SOCIÉTÉS

HELLOPRODUCT

Société Par Actions Simplifiée au capital de 6 000,00 €

Siège social : 16, rue Alberti

06000 NICE

840 896 351 RCS NICE

### AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 2020, il résulte que : L'objet social de la société a été étendu, à compter du 04/05/2020, aux activités et opérations suivantes : Activité de conseil, assistance et gestion en matière de recrutement et accompagnement aux entreprises pour toute démarche dans les affaires, et toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié. La dénomination sociale a été modifiée pour adopter, à compter du 04/05/2020, celle suivante : PRODUCTREE.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié. Dépot légal au greffe du Tribunal de commerce de Nice.

Pour avis, le représentant légal.

« La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations est interdite. »

## AVIS DE PROCÉDURE ADAPTÉE

### AVIS DE MARCHÉ PASSE SELON UNE PROCÉDURE ADAPTÉE

CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE FRUITS ET LEGUMES

PREPARES ET REFRIGERES POUR LA CAISSE DES ECOLES ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES DE CAGNES SUR MER

1-POUVOIR ADJUDICATEUR

Caisse des Ecoles  
3, place Gabriel Péri  
06800 Cagnes sur Mer  
Tel : 04 93 22 19 31

Mise en ligne : Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur le site :

<https://www.marches-secures.fr>

2-OBJET DU MARCHÉ

CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE FRUITS ET LEGUMES PREPARES ET REFRIGERES POUR LA CAISSE DES ECOLES ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES DE CAGNES SUR MER

Accord cadre à bons de commande passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article R 2123-1 du Code de la Commande Publique.

Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande :

Montant minimal triennal : 7 000,00 € HT

Montant maximal triennal : 21 000,00 € HT

3-CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement des offres et le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sera effectuée à partir des critères pondérés de la manière suivante :

Le jugement des offres et le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sera effectuée à partir des critères suivants pondérés comme indiqué ci-dessous :

- Le prix des fournitures (livraison comprise) : 50 points.

Les candidats devront chiffrer sous

peine de non recevabilité de l'offre au minimum 90 % des produits figurant au Cadre des Prix.

Une pénalité sera appliquée pour chaque produit non chiffré.

Cette pénalité sera calculée de la manière suivante : Il sera pris en compte le prix unitaire du produit du candidat le plus cher en € HT.

Ce prix unitaire par produit sera multiplié par les quantités indiquées dans le cadre des prix et rajouté au montant total du cadre des prix du candidat calculé.

La notation s'effectuera par application de la formule suivante selon le montant du cadre des prix : Meilleure offre x 60

Offre Dans laquelle : Meilleure offre = offre de prix du candidat le moins disant

Offre : offre de prix du candidat calculée

- La qualité des produits proposés 30 points appréciée de la manière suivante :

La qualité est appréciée au regard des fiches techniques de chaque produit que les candidats doivent fournir dans leur offre.

Le candidat devra fournir la totalité des fiches techniques des produits proposés.

Le candidat obtiendra la note de 0 au critère qualité de chaque produit correspondant à la fiche technique non fournie.

- La valeur technique de l'offre appréciée au regard du Cadre du Mémoire Technique : 10 points décomposés de la manière suivante :

Moyens techniques et humains que la société se propose d'adopter pour le présent marché (1 point)

Modalités de gestion des commandes (1 point)

Jours de livraison (8 points)

4-DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : JEUDI 14 JANVIER 2021 A 16H30

5- DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 18 Décembre 2020

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM : MCEE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2020 au tarif de base de 4,07 € HT pour les Alpes-Maritimes.

### PASSEZ VOS ANNONCES DANS LE JOURNAL EN 3 CLICS !

RENDEZ-VOUS SUR

[www.nicematin.com](http://www.nicematin.com)

Rubrique "Déposez votre annonce" Immobilier | auto-moto-bateau | divers

[www.emploi.nicematin.com](http://www.emploi.nicematin.com)

Demande d'emploi

Paiement en ligne sécurisé PAYZEN - Offres réservées aux particuliers nice-matin var-matin monaco-matin

nice-matin  
UN JOURNAL OFFICIEL HABILITÉ POUR VOS ANNONCES LÉGALES  
SIMPLE - RAPIDE - EFFICACE  
VIE DES SOCIÉTÉS  
[www.clic-legales.com](http://www.clic-legales.com)  
MARCHÉS PUBLICS  
[www.nicematinmarchespublics.com](http://www.nicematinmarchespublics.com)  
AVIS ADMINISTRATIFS  
Adressez vos demandes par mail  
POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PUBLICATIONS  
Tél. 04 93 18 71 49 - [legales@nicematin.fr](mailto:legales@nicematin.fr)

KENO Résultats des tirages du dimanche 20 décembre 2020  
Tirage du midi  
4 6 7 11 23 24 30 31 32 33  
40 41 48 49 53 56 57 58 61 66  
MULTIPLIEUR x 2  
2 934 112  
Tirage du soir  
3 4 6 10 13 29 30 31 38 41  
43 44 50 51 56 57 59 60 67 70  
MULTIPLIEUR x 3  
7 655 502  
Résultats et Informations Application 0254 fdj.fr  
JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT...  
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

2020152 samedi 19 décembre 2020  
Réussite  
Fréquence  
Ecart  
LES 12 DERNIERS TIRAGES  
T. 152 10 23 29 30 49 5  
T. 151 6 16 17 21 41 9  
T. 150 2 13 34 47 48 6  
T. 149 9 14 23 31 45 6  
T. 148 17 24 39 47 48 7  
T. 147 4 27 38 45 48 4  
T. 146 9 14 20 34 35 1  
T. 145 14 23 27 40 46 1  
T. 144 9 18 26 28 29 3  
T. 143 2 9 25 35 47 10  
T. 142 1 10 14 26 31 4  
T. 141 1 6 12 15 20 1  
Les numéros gagnants sont suivis sur trame bleu du numéro de la chance.